

Prix littéraire de la ville de Montélimar
Concours Juliette Astier Cestion

Poésie, contes et nouvelles
- Fondé en 1965 -

50^{ème} Règlement

*Le Prix Littéraire de la ville de Montélimar
fête son demi-siècle !*



À vos plumes

du 1^{er} octobre 2015 au 31 janvier 2016 !

Le prix littéraire de la ville de Montélimar ouvre sa **50^{ème} édition**.

Ce concours d'œuvres poétiques et littéraires est ouvert à tous les francophones. Il se divise en :

- **un thème libre**, qui se décline en onze catégories et constitue le cœur du concours intégrant son prix le plus prestigieux (**la Plume d'Or**).
- **un thème de l'année**, qui se décline en deux catégories.

Ces deux thèmes forment deux concours indépendants, ce qui permet à une même personne d'être primée à deux reprises.

Le Master Juliette est un concours d'excellence ouvert uniquement aux lauréats de la Plume d'Or. Il est inauguré pour le demi-siècle du Prix Littéraire de la ville de Montélimar et sera organisé toutes les cinq éditions par la suite.

Nouveauté 2016

L'Envol des mots est une section indépendante des deux thèmes qui récompense les novices de la langue française et réaffirme les valeurs d'ouverture, d'universalisme et de diversité qui sont chères au Prix Littéraire de la ville de Montélimar.



Règlement



Le concours est ouvert du 1^{er} octobre 2015 au 31 janvier 2016.

Conditions Générales de Participation

Deux œuvres maximum sont acceptées dans chaque section.

- Chaque œuvre doit être adressée en **TROIS exemplaires** (format A4) sur lesquels ne doivent figurer ni le nom, ni l'adresse, ni aucun autre élément permettant d'identifier son auteur. Les œuvres devront être inédites et non publiées dans un recueil ou une anthologie.
- Le titre de l'œuvre, le nom, le numéro de téléphone, l'adresse mail et l'adresse postale de l'auteur seront reportés sur **la fiche d'inscription** jointe au règlement.
- La participation est fixée à **7 € par œuvre présentée** et doit être réglée par chèque bancaire libellé à l'ordre du **Concours Juliette ASTIER-CESTION**.
 - Pour *L'Envol des Mots*, la participation est de 1 € symbolique par texte.
 - Pour la section *Jeunes* (s'adressant aux jeunes âgés de moins de 18 ans au 31/01/2016), la participation est gratuite sous réserve de faire figurer à côté du titre de l'œuvre la **date de naissance** de l'auteur. Une récompense pourra être éventuellement décernée par le jury à l'ensemble d'une classe pour son travail collectif.
- **Les œuvres, la fiche d'inscription et le chèque** (correspondant au nombre total d'œuvres présentées) devront être adressés avant le **31 janvier 2016** en un seul courrier à :

Prix Littéraire de la ville de Montélimar
Concours Juliette ASTIER-CESTION
6, rue Cyprien Cuchet – 26200 MONTELMAR

Les envois non conformes ou parvenus hors délais ne seront pas acceptés.

1. Thème Libre

- Chaque section du Thème Libre comprend deux prix, deux accessits, deux mentions et parfois des remarqués. Tous les lauréats reçoivent un trophée, un diplôme, un livret et un paquet de nougats.
- Afin de primer un plus grand nombre de participants, le lauréat sera primé dans **la catégorie où il aura obtenu le meilleur** classement et, en cas de classement égal, **la meilleure note**. Toute personne ayant obtenu le 1^{er} prix dans une catégorie **ne pourra obtenir le même 1^{er} prix l'année suivante**.

CODE	NOM DU PRIX	CATEGORIE
A	Prix Juliette Astier	Poésie Classique
B	Prix Morice Viel	Sonnet
C	Prix Michel Petrucciani	Formes Fixes (ballade, fable, maillet, pantoum, rondeau, terza rima, triolet triple, villanelle, ghazel)
Cbis	Prix Michel Petrucciani	Rondel
D	Prix Bernadette de Saint-Agnan	Néoclassique
E	Prix Alain Borne	Libre non rimé
Ebis	Prix Alain Borne	Libre rimé
F	Prix Vincent Dizon	Humour
G	Prix Charles Moulin	Nouvelles
H	Prix Charles Moulin	Contes
J	Prix Paul- Jacques Bonzon	Jeunes (poésie, nouvelles/contes, haïkus)

En cas de doute pour la catégorie, ne rien mettre et demander au jury de se charger du choix de la section.

Toutes les règles de prosodie de nos sections sont rappelées et détaillées par notre jury dans le *Petit Livret de Prosodie* et sur notre site internet www.prix-litteraire-montelimar.fr

« La Plume d'Or »

La Plume d'Or sera décernée au participant qui aura obtenu le meilleur classement dans quatre sections différentes (A – B – C – D – E – F – G – H). Les sections Cbis, Ebis, J ainsi que le thème 2016 sont exclus de ce prix.

La Plume d'Or ne sera attribuée qu'une seule fois à la même personne.

« Le Master Juliette »

Le Master Juliette est réservé aux **lauréats de la Plume d'Or des années précédentes**. Il s'agit d'un concours d'excellence opposant les plus belles plumes françaises. Une série d'épreuves poétiques révélera leur maîtrise de la langue, leur sensibilité lyrique et leur souci du respect des règles de prosodie les plus strictes.

Les candidats devront présenter **au minimum 4 œuvres** répondant aux contraintes ci-dessous. **Les œuvres seront intégrées dans les catégories habituelles** du Thème Libre mais les candidats devront **cocher la case au bas de la fiche d'inscription** indiquant qu'ils participent au Master Juliette. La compétition ne se fera qu'entre plumes d'or.

Le lauréat sera le candidat ayant obtenu **la meilleure moyenne sur quatre œuvres** respectant les règles habituelles des catégories ainsi que les consignes additionnelles mentionnées ci-dessous.

Classique	Sonnet	Formes Fixes	Néoclassique
- 20 vers minimum - Consonnes d'appui exigées - Rimes croisées ou embrassées	- Sonnet-Acrostiche « Juliette Astier » - Consonnes d'appui exigées aux quatrains <u>et</u> tercets	- Pantoum	- 4 licences minimum - 20 vers minimum (organisés en strophes)

Toutes les règles indiquées dans les cases doivent être respectées sous peine d'élimination.

Les membres du jury ayant obtenu la Plume d'Or ne peuvent participer au Master Juliette.

2. Thème 2016 : « À demi »

“ À l’occasion de la 50^{ème} édition
du Prix Littéraire de la ville de Montélimar,
Concours Juliette Astier-Cestion, l’organisation et le jury
ont cherché à rendre hommage à la longévité
du concours dans le choix du thème. ”

- Le thème est ouvert à tous les adultes, **uniquement** dans deux sections :
 - Poésie Classique (hors Forme Fixe)
 - Libre (non rimé)
- Le thème est ouvert à tous les enfants, **uniquement** dans la section poésie.

Classement indépendant du thème libre.

3. L’Envol des Mots

- Aucune règle ne régit l’*Envol des Mots*, si ce n’est la seule condition de participation : être un adulte en apprentissage de la langue française. Peu importe qu’il se fasse au travers d’un atelier d’écriture ou qu’il soit le fruit d’une motivation personnelle.
- Les participants seront tous mentionnés et félicités lors de la remise des prix, mais n’obtiendront pas les trophées remis aux lauréats des deux thèmes (Libre et 2016).

Toutes les œuvres reçues seront susceptibles d'être lues au cours de la remise des prix et lors d'événements littéraires publics.

L'association se réserve le droit de regrouper les 1^{ers} et 2^{èmes} prix de chaque section dans un recueil qui sera offert au cours de la remise des prix.

Le jury peut désigner moins de lauréats que prévu, voire aucun lauréat dans une section, s'il juge la qualité des œuvres insuffisante.

Les décisions du jury sont sans appel.

Le fait de concourir entraîne l'acceptation du présent règlement.

Le palmarès sera adressé à tous les participants fin avril 2016

“ *À l'occasion du 50^{ème} anniversaire du Concours Juliette Astier-Cestion, nous organiserons un week-end de la poésie à Montélimar début juin 2016. Ces deux jours verront se succéder la remise des prix ainsi que plusieurs autres activités poétiques. Nous comptons sur la présence des poètes et auteurs lors de ce rassemblement.* ”



Prix Littéraire de la Ville de Montélimar
Concours Juliette Astier-Cestion
6 rue Cyprien Cuchet
26200 MONTELMAR
concours-poesie-jac@laposte.net

